



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/RBP/CONF.5/4/Corr.1
18 septembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
CHARGÉE DE REVOIR TOUS LES ASPECTS DE L'ENSEMBLE
DE PRINCIPES ET DE RÈGLES ÉQUITABLES CONVENUS
AU NIVEAU MULTILATÉRAL POUR LE CONTRÔLE
DES PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES
Genève, 25 septembre 2000
Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

L'EXPÉRIENCE ACQUISE DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE CONCERNANT LA POLITIQUE DE
CONCURRENCE ET LES MÉCANISMES UTILISÉS

RECTIFICATIF PUBLIÉ À LA DEMANDE DU CANADA

Paragraphe 19, lignes 13 à 15

Supprimer ,et supprime en outre l'application de droits antidumping et de droits compensateurs entre les parties après une période de transition (il y a aussi des sections concernant la concurrence dans l'accord de libre-échange entre le Canada et Israël).
et insérer une nouvelle phrase qui se lit comme suit Il y a aussi une section concernant la concurrence dans l'accord de libre-échange entre le Canada et Israël.